

Madagascar,

grande île et philatélie



Repères

Pour aborder une collection de Madagascar, il faut se pencher préalablement sur son histoire qui est tout sauf simple. Le néophyte peut raisonnablement se demander par exemple pourquoi on a utilisé des *Sage* de France et dans d'autres cas des *Sage* coloniaux ? Madagascar en tant qu'entité telle que nous la connaissons aujourd'hui n'était pas celle de cette étude et les différents rattachements administratifs – comme celui de Nossi-Bé – expliquent bien des choses. Voici donc les différentes composantes de Madagascar :

Nossi-Bé

Cette île située au nord-ouest de Madagascar est devenue française en 1840. Rattachée dans un premier temps à la Réunion (île Bourbon), elle passe ensuite sous l'autorité administrative de Mayotte (qui a le statut de colonie) jusqu'en 1878. Devenue colonie, Nossi-Bé est incorporée à Madagascar le 6 août 1896.

Si la France a tardé autrefois à s'établir de façon durable à Madagascar, les philatélistes, quant à eux, l'ont rapidement adoptée. Il est vrai qu'elle constitue une collection passionnante avec des pièces remarquables. Nous vous présentons en exclusivité les cotes tirées du nouveau Dallay consacré à l'Afrique qui paraîtra en juin prochain.

1^{re} partie : Les timbres de 1889 à 1899

L'origine du peuplement de Madagascar, souvent dénommée la « Grande Ile », demeure un sujet d'énigme car l'homme n'y est pas né et aucune trace de civilisation primitive n'a été recensée. Il semble en revanche qu'elle ait été occupée massivement par les Indonésiens au X^e siècle, lesquels succédaient à un peuplement d'origine africaine assez récent. Une vraie dualité qui se retrouve dans la population. Ainsi celle des Hautes terres est de type javanais alors que dans la partie méridionale, on trouve des Bantous ressemblant à ceux de l'Afrique de l'Est. Ces deux origines de

peuplement se retrouvent également dans la langue malgache. S'agissant des Européens, ce sont les Portugais qui la découvrent en premier grâce à l'incontournable Diego Diaz. Nous sommes en 1500.

Dix-sept ans plus tard, la Grande Ile que les Portugais nomment « île de Saint-Laurent » figure sur les cartes. Côté français, on sait que le corsaire français, Pierre de Mondragon, était dans le canal du Mozambique en 1508 où il captura un navire portugais. A-t-il abordé Madagascar ? On ne le sait pas, mais en revanche il est certain que nos compatriotes y débarquent en 1527, puis on perd leurs traces.

somptueuse

Madagascar

(la cotation fournie est celle du *Dallay*). Dans les tableaux, la première colonne est relative aux timbres neufs avec charnière légère, la seconde concerne les timbres oblitérés. Le *Dallay* cote également les nombreuses variétés qui ne figurent pas ci-après (sauf exception) tout comme les millésimes et les timbres-taxes.

■ 1889

On utilise des timbres au type *Alphée Dubois* des colonies générales. Ils sont surchargés à la suite de valeurs manquantes à 5 et 25 c (décrets de mars et décembre 1889). Le timbre *Alphée Dubois* à 10 c a été surchargé par erreur à 25 c. Rapidement décelée, l'erreur est rectifiée par l'addition du chiffre « 05 » par dessus la surcharge et au moyen d'un cachet à main.

10 c + 05	875	265
10 c + 25 (erreur)	13 500	12 500
40 c + 25	875	265
25 c + 05	775	225



■ 1891

On utilise toujours les *Alphée Dubois* des colonies générales surchargés. La surcharge est apposée à Tamatave au moyen d'un cachet à main en bois par panneaux de 25.



40 c + 05	265	125
25 c + 15	265	135
10 c + 5	325	150
25 c + 5	325	165

L'épopée de l'expédition des frères de Verrazane

Retour en arrière. Jean de Verrazane et son frère souhaitent se rendre aux Moluques. Ils sont tout sauf inconnus, ces hommes d'origine italienne marchands-navigateurs établis à Rouen. Jean dispose de nombreux soutiens : financiers avec des banquiers florentins basés à Lyon et politiques avec François 1^{er} lequel lui avait demandé en 1523 de partir à la recherche d'un passage vers les Indes mystérieuses. C'est à cette occasion qu'il découvrit la côte atlantique des Etats-Unis et le futur port de New York qu'il nomme terre d'Angoulême. Le 15 juin 1526,

deux bateaux quittent le port d'Honfleur commandés par Jean de Verrazane à destination du Pacifique sur les traces de la route ouverte par Magellan. Les navires ne parviennent pas à franchir le détroit éponyme. On rebrousse chemin pour faire cap vers l'océan Indien. Beaucoup de jours dans une mer éprouvante pour repartir en sens inverse, des soldes non réglées : les conditions étaient réunies pour que les marins se révoltent. Le bateau de Verrazane remonte vers le Brésil, direction la France, c'est un échec. L'autre navire, semble-t-il commandé par Pierre Caunay, s'engouffre en revanche dans l'océan Indien et ira jusqu'à ●●●

Diégo-Suarez

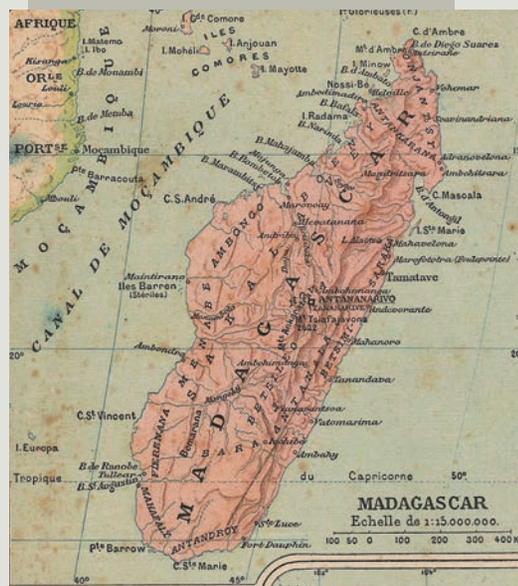
Ce port situé au nord de Madagascar prend le statut de colonie en 1886 pour être intégré à Madagascar le 6 août 1896. La ville devient le centre administratif dont dépend Sainte-Marie de Madagascar.

Sainte-Marie de Madagascar

Cette île se trouve à l'est de Madagascar et devient française le 30 juillet 1750. Elle sera ensuite inoccupée de juillet 1754 au 15 octobre 1818. A cette date, elle est rattachée administrativement à la Réunion pour dépendre de Mayotte du 2 mars 1843 à 1853, année où elle devient une colonie séparée. Nouveau rattachement à la Réunion le 27 octobre 1876, puis à Diégo-Suarez le 4 mai 1888. L'île est intégrée à Madagascar le 28 janvier 1896.

Majunga

Majunga est un port mais n'a pas eu de statut de colonie, à l'inverse de Diégo-Suarez. Simplement, on y surchargea des timbres qui ne furent employés que dans le bureau de poste de cette ville.



Madagascar

Souvent appelée la Grande Ile, Madagascar est également composée des deux autres îles : Nossi-Bé et de Sainte-Marie de Madagascar. Elle prend le statut de colonie le 6 août 1896 intégrant toutes les dépendances d'autrefois.

●●● Sumatra sans toutefois atteindre les Moluques. A son retour, il traverse l'archipel des Maldives puis descend sur Madagascar. On y séjourne mais, au cours d'une navigation côtière, le navire s'échoue sur un banc de sable. Impossible de le sortir, on construit alors une embarcation de fortune qui prend la destination du Mozambique où se trouvent les Portugais. Ces derniers voient débarquer le 18 juillet 1528 douze hommes totalement épuisés. Ils consignent dans leur rapport – qui nous permet de savoir que des Français sont allés à Madagascar – leur état de dénuement « *ne possédant que quelques draps rongés par la teigne et quelques provisions en mauvais état* ». Nul ne sait ensuite ce qu'il advint de nos navigateurs. Sont-ils restés au Mozambique ou repartis en France ? On ne le saura sans doute jamais.

Création de la Compagnie des Indes orientales

Bien plus tard, des Normands tentent d'installer des comptoirs sur la côte est de l'île qui se constituent en 1642 par la création de la Compagnie des Indes orientales, laquelle reçoit le soutien du duc de La Meilleraye, un cousin de Richelieu. On envoie à Madagascar Jacques Pronis et 80 pionniers qui s'installent dans la baie de Sainte-Luce, puis à Fort-Dauphin que l'on fonde en 1643. Fort-Dauphin a vocation à devenir une escale importante sur la route des Indes. L'île est baptisée île Dauphine et se trouve théoriquement annexée sous le nom de France orientale. Pronis est ensuite remplacé par Etienne de Flacourt, nommé commandant général de l'île en 1649. C'est lui qui donne corps à la présence française dont il étend l'influence. Il entreprend également une opération de propagande à Paris en publiant *Relation de la grande île de Madagascar*, dans laquelle il met en avant les richesses de l'île et sa position stratégique. A la mort de Flacourt, la Grande Ile est délaissée par la France et sera même évacuée en 1674 après le massacre de la moitié des Français résidant à Fort-Dauphin.

Madagascar devient terre d'accueil des pirates anglais et français venus des Antilles (suite à leur colonisation) et de quelques personnages hauts en cou-

leurs. Il est vrai que la colonisation des Antilles ne laisse plus les mêmes libertés qu'autrefois. Le premier d'entre eux est le capitaine Misson, un Provençal dont l'existence est relatée par Daniel Defoe et qui semble bien avoir existé. Misson se rend à Madagascar et abolit l'esclavage puis fonde sur l'emplacement de Diégo-Suarez la république internationale de Libertalia, le premier Etat libertaire du monde !

Le second personnage est un baron polono-hongrois du nom de Benyowski, un pur profil d'aventurier. Officier prisonnier des Russes, il s'évade de Sibérie, part pour Macao puis s'installe plusieurs années à Madagascar, pays pour lequel il nourrit les plus grandes ambitions. Il se rend ensuite à Versailles pour rencontrer

Louis XV, qui le trouve amusant mais ne le prend pas au sérieux, tout comme le jeune Louis XVI à qui il demande la couronne de Madagascar. Econduit, il offre ensuite l'île à l'Autriche, l'Angleterre et même aux Etats-Unis avant de mourir sous les balles d'un détachement envoyé par le gouverneur de l'île de France (île Maurice).

Retour progressif de la France

La population de Madagascar était alors composée d'ethnies diverses mais le ciment demeurait une unité linguistique qui tranchait avec la diversité rencontrée sur le continent. C'est le peuplement Merinas (d'origine malaise et polynésienne) concentré sur le plateau central qui va progressivement



■ Emission du 29 juin

Toujours cette même année, les timbres viennent à manquer à Madagascar comme à Diégo-Suarez. On émet des vignettes typographiées sans gomme qui sont réalisées de telle sorte que l'on puisse modifier la faciale. Pour le 5 f, chaque caractère de la faciale est imprimé séparément, d'où des variations d'écartement pour certains d'entre eux. L'impression est réalisée de la manière suivante : feuilles de 20 en deux panneaux de 10 du 5 au 25 c et feuilles de 10 en un seul panneau pour les 1 et 5 f. Sur les feuilles de 20, les deux panneaux sont parfois en tête-bêche. Dans chaque panneau, les timbres présentent entre eux des différences qui en font autant de types, soit 10 types pour chaque valeur.



5 c noir sur vert	2 00	35
10 c noir sur vert-bleu	150	45
15 c bleu sur gris	150	50
25 c brun sur chamois	32	22
1 f noir sur jaune	1 500	375
5 f violet et noir sur gris	2 900	1 500

■ 1892

On utilise les Sage de France au type II. C'est en novembre 1892 que l'on décide

la différenciation des *Alphée Dubois* par une surcharge au nom de la colonie. Les *Alphée Dubois* ayant déjà servi pour Diégo-Suarez (ainsi que quelques valeurs pour Nossi-Bé), il est devenu nécessaire d'utiliser des Sage de France. Ces timbres ont été amenés par le corps expéditionnaire. Seule l'oblitération permet d'en déterminer l'origine.

Sage 5 c vert s vert pâle	-	30
Sage 10 c noir s lilas	-	40
Sage 15 c bleu		
papier quadrillé	-	30
Sage 25 c noir s	-	30
Sage 40 c rouge-orange		
s jaune pâle	-	50
Sage 50 c rose s rose pâle	-	75
Sage 75 c violet-noir s jaune	-	125
Sage 1 f olive sur paille	-	100
Sage 5 f violet s lilas	-	250

(Cotation des oblitérés sur lettres).

■ 1895

On utilise toujours les Sage de France au type II mais cette fois, ils sont surchargés « Poste française Madagascar ». La surcharge a été réalisée pour le bureau de Majunga et destinée principalement aux civils, les militaires continuant d'utiliser des Sage non surchargés pour leur correspondance hors franchise. La surcharge est apposée à Paris par feuilles de 150.

Emission de février 1895

La première colonne est relative aux timbres sans charnières, la seconde avec

prendre le pouvoir.

Le fondateur de la dynastie merina est Andrianampoinimerina, nom que même les Malgaches trouvaient un peu long et que l'on a appelé Nampoina. Il règne de 1787 à 1810 et contribue à l'unification de l'île, tâche que son fils Radama 1^{er} (1810-1828) poursuit. Ce dernier se fait reconnaître roi de Madagascar par la Grande-Bretagne laquelle envoie des missionnaires et des instructeurs pour l'armée. Avec sa veuve Ranaivo 1^{re}, c'est en revanche un retour en arrière qui s'opère avec tout particulièrement la pratique des sacrifices humains.

La France revient à Madagascar mais procède par touches successives : en 1818, elle reprend possession de l'île Sainte-Marie, puis en 1840, c'est au

tour de Nossi-Bé. Des traités sont remis en cause dans les années 1870, moments de grande tension avec la France, le pouvoir malgache favorisant les Anglais. C'est sous l'impulsion et la pression des planteurs de l'île de la Réunion, qui souffre de surpopulation, que la France se prépare à l'affrontement avec Madagascar. En 1881, les Malgaches adoptent la loi « 85 » qui déclare illégale toute propriété foncière détenue par des étrangers, et touche ainsi les intérêts français dans les îles environnantes mais aussi dans la Grande Ile. En 1883, la France réclame une indemnisation mais également le protectorat ! Le gouvernement local refuse catégoriquement et une escadre pénètre dans les eaux territoriales malgaches et bombarde plusieurs villes

côtières.

Toutefois la prise de possession de Madagascar est prématurée car la France se trouve alors engagée dans d'autres conflits : Tunisie, Congo et surtout le Tonkin.

Il faut attendre le traité de Tamatave signé le 17 décembre 1885 pour régler partiellement le conflit. Selon une pratique bien établie par la France, ce traité était très ambigu et comporte de grandes différences entre les traductions française et malgache laissant libre cours à des interprétations futures. Le traité est tout aussi étonnant de par ses dispositions : la France reconnaît la souveraineté de la reine Ranaivo III sur toute l'île alors qu'elle n'a pas cette autorité. Par ailleurs, la gestion des relations extérieures est confiée ●●●

charnière légère et la troisième les oblitérés.



5 c vert s vert pâle (type II B)	45	22	12
10 c noir s lilas	125	63	40
15 c bleu p. quadrillé	200	100	28
25 c noir s rose	265	130	30
40 c rouge-orange s jaune pâle	225	110	45
50 c rose s rose pâle	275	135	60
75 c violet-noir s jne	315	155	75
1 f olive s paille	350	175	90
5 f violet s lilas	260	110	nc

5 c (type I)	cotes non communiquées		
10 c (type I)			
15 c (type II)			
20 c brique s vert	(type II)		
25 c (type I)			
30 c brun s brun clair	(type II)		
50 c (type I)			

■ 1896

On utilise des Sage de France au type II surchargés avec une valeur faciale figurant dans une ellipse. Début mars 1896, les militaires se sont trouvés en rupture de stocks de timbres à 5, 15 et 25 c, d'où la nécessité de surcharger les autres Sage

disponibles (arrêté mars 1896). Ces timbres ont été surchargés à Tananarive au moyen d'un cachet à main. Seul le 40 c surchargé 25 c fut vendu au guichet.



■ Emission du 5 mars 1896

1c (type IIB) + 5 c	8 000	3 000	nc
2 c (type IIC) + 15 c	3 000	1 300	nc
3 c (type II) + 25 c	4 000	1 400	nc
4 c (type II) + 25 c	8 000	2 500	nc
40 c (type II) + 25 c	2 000	1 000	nc

■ 1896-1899

L'île devient une colonie et s'approvisionne en type Groupe. Par le décret du 16 juillet 1898, il est décidé que les timbres de Nossi-Bé, Diégo-Suarez et Sainte-Marie de Madagascar peuvent avoir cours dans toute l'île de



Madagascar. Cette mesure s'appliquera en 1911 aux timbres de Mayotte, Anjouan, Grande Comore et Mohéli.

Toutes les valeurs sont émises en 1896 à l'exception du 5 f qui apparaît en 1899.

1 c noir s azuré	2,5	1,5	1,4	-
2 c lilas-brun s paille	4	2,5	1,6	-
4 c lilas-brun s gris	5,5	3	2	-
5 c vert s vert pâle	17	9	2	-
10 c noir s lilas	17	9	2,5	-
15 c bleu papier quadrillé	32	17	2	-
20 c brique s vert	17	9	2,5	-
25 c noir s rose	25	13	6	-
30 c brun s brun pâle	23	12	4,5	-
40 c rge-orange s paille	25	13	7	-
50 c s rose pâle	30	16	3,5	-
75 c violet-noir s jaune	13	7	4,5	-
1 f olive s paille	29	15	3,5	-
1 f olive s paille	60	33	21	-
5 f lilas s gris	90	45	36	-

●●● à un résident français, ce qui est un protectorat implicite. On place Charles-Marie Le Myre de Vilers qui avait occupé précédemment le poste de premier gouverneur civil de Cochinchine. C'est à lui que les philatélistes doivent la structuration d'un service postal reliant la capitale et diverses localités.

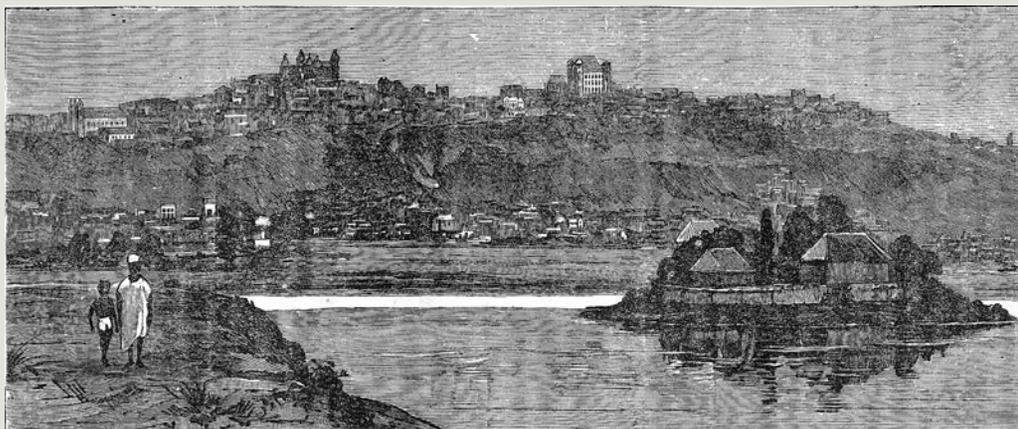
En 1890, l'Allemagne et la Grande-Bretagne reconnaissent le traité de Tamatave et le protectorat français, en contrepartie de quoi la France accepte leurs protectorats respectifs en Afrique orientale. Mais les Français sont mal vus à Madagascar, objets de nombre de vexations et certains même assassinés. En novembre 1894, les Français quittent l'île et le même mois des crédits sont votés destinés à financer une vaste expédition militaire qui ne traîne pas. Le 12 décembre de la même année, la Marine occupe le port de Tamatave puis s'empare d'autres villes portuaires, dont Diégo-Suarez et Majunga où se concentre le corps expéditionnaire constitué de 15 000 hommes et d'un régiment de renfort de 6 000 soldats. Si, sur le plan militaire, cette expédition ne présentait guère de difficultés, sur le plan sanitaire, ce fut autre chose. Faute de quinine, la fièvre emporte un tiers des hommes. La capitale est prise en septembre 1895 et le 1^{er} octobre, on signe la convention de protectorat. Celui-ci n'est pas bien entendu accepté par la population qui en veut tout autant à l'administration malgache que française. Après l'évacuation du corps expéditionnaire, les désordres reprennent et un peu partout les fonctionnaires locaux sont massacrés.

La France décide d'installer définitivement son pouvoir et le 6 août 1896, Madagascar devient une colonie française, laquelle ne relève plus du Quai d'Orsay mais du ministère des Colonies. Un gouverneur est investi des pleins pouvoirs tant civils que militaires, il se nomme Galliéni et son bras droit n'est autre que Lyautey, deux hommes dont nous avons croisé le destin dans notre étude sur le Soudan. ■

A suivre
Nicolas de Pellinéc

Remerciements à Dallay et Pascal Behr pour l'iconographie de cet article.

Premiers types Groupe pour Madagascar :



Vue de Tanarive.

L'acte de naissance

Les archives du musée de La Poste contiennent une lettre à en-tête du ministère des Colonies et datée du 15 avril 1896. Un document intéressant qui n'est autre que le « bon de commande » des premiers types Groupe légendés « Madagascar et Dépendances ».

« Monsieur le Ministre et cher Collègue, Je vous serais obligé de vouloir bien faire frapper, aux quantités ci-après indiquées, les timbres-poste, cartes-lettres et enveloppes timbrées dont la nomenclature suit :

Timbres de 5 centimes	75 000
“ de 10 centimes	75 000
“ de 15 centimes	75 000
“ de 25 centimes	150 000
“ de 40 centimes	15 000
“ de 50 centimes	15 000
“ de 75 centimes	15 000
“ de 1 franc	15 000
Cartes-lettres à 15 centimes	6 000
“ à 25 centimes	6 000
Enveloppes timbrées à 5 centimes	6 000

Ces timbres, cartes-lettres et enveloppes sont destinés à Madagascar et doivent être, quant au type adopté, conformes au timbre colonial avec, dans le cartouche du bas, la mention :

« Madagascar et Dépendances »

La création de ce nouveau timbre va nécessairement entraîner la suppression des timbres spéciaux existant pour Ste-Marie de Madagascar, Nossi-Bé et Diégo-Suarez. M. Laroche m'ayant signalé l'intérêt qu'il verrait à ce que la présente commande fut expédiée d'urgence, je vous serais très obligé de vouloir bien donner les instructions nécessaires à l'Atelier de fabrication des timbres pour que cette fourniture soit remise dans le plus bref délai possible au Magasin Central des Colonies, 4, rue Jean Nicot à Paris, de manière à être expédiée par le courrier du 25 avril courant.

L'Atelier de fabrication des timbres tenant en réserve une certaine quantité de timbres

coloniaux des diverses valeurs avec le cartouche du bas laissé en blanc pour recevoir le nom de la colonie, le cas

échéant il sera facile sans doute d'exécuter la commande en question en quelques jours. La cession sera remboursable au compte du Chapitre 39 du Budget colonial «Dépenses à Madagascar».

Agréé, Monsieur le Ministre et cher Collègue, ... »

Si cette commande fut bien prête à temps, elle a donc embarqué sur le Djemnah, un paquebot de 2 400 tonneaux qui assurait la ligne «V» de Marseille à la Réunion. Le départ des bateaux pour cette région avait lieu tous les 25 du mois, ce qui explique la date précise donnée dans le courrier du ministre. Les timbres et les entiers ont donc dû arriver à Madagascar à la fin du mois de mai 1896. La deuxième remarque que l'on peut faire, c'est que cette commande semble incomplète au vu des 14/15 timbres Groupe émis effectivement pour Madagascar : les 1, 2 et 4 centimes sont absents, de même que les 20, 30 centimes et 5 francs. La question est de savoir si ces valeurs ont été livrées avec les timbres commandés ou ultérieurement. Une certitude toutefois : toute la série est connue sans millésime ce qui pourrait prouver que l'Atelier préparait des feuilles de timbres à l'avance mais évitait de les dater dans le cas où il ne les utiliserait pas immédiatement. C'est une hypothèse. En revanche, le 1 centime Groupe est la seule valeur connue avec millésime «6» (pour 1896). Ceci pourrait impliquer que cette valeur n'était plus dans les stocks disponibles et qu'il a donc fallu en réimprimer. Ceci pourrait aussi expliquer la présence du millésime. ■

